

L'éolien industriel :

Vraie alternative ou imposture écologique ?

Citoyen : le débat vous appartient

La coordination 76 regroupant 26 associations pour un environnement vivable sans éolienne a décidé d'organiser un débat public sur cette question le :

19 février 2010 - Salle Paul ÉLUARD à 20h30 à Dieppe

Pourquoi ?

L'énergie électrique tirée de l'éolien industriel serait la seule véritable réponse économique, sociale et environnementale. Mais qu'en est-il exactement ? Les chiffres du plus officiel Syndicat des Energies Renouvelables (le SER) amène à cette conclusion :

En 2008, 223 millions d'€ ont été nécessaires à EDF pour absorber le sur coût de la valeur de rachat de cette énergie, A septembre 2009, 195 millions d'€ ont d'ores et déjà été engloutis pour les mêmes raisons.

RTE, groupe EDF, devra casser sa tirelire, si le gouvernement maintient l'objectif du Grenelle d'installer 20 000 MW d'énergie éolienne d'ici 2020. Les estimations, RTE font apparaître que près d'un milliard d'€ seront nécessaires pour raccorder l'énergie au réseau, or le réseau ne relie pour l'heure que 70% des sites éoliens, soit 4 300 MW.

Qui va payer ?

Est-ce l'industriel éolien, le contribuable, le consommateur ? - Qui devra supporter le coût exorbitant de cette technologie mature qui ne devrait plus être subventionnée ?

Politiquement et socialement :

Le refus des promoteurs, de certains élus et des services de l'état, quelque soit le niveau de responsabilité, d'organiser un véritable débat contradictoire sur cette question, nous concerne toutes et tous, ce refus pose question :

- A qui profite le développement éolien ? Quels sont les paradis fiscaux mis en place et pour qui ?
- L'énergie tirée de l'éolien industriel serait pourvoyeuse d'emplois. De quel emploi parle t-on ?
- A-t-on mesuré les conséquences financières sur les activités professionnelles locales de la pêche, et du commerce ?
- L'éolien en mer, en pleine zone poissonneuse, de l'ensemble de la bande littorale de la côte d'Albâtre est annoncé. Qu'elle est la contrepartie sociale sur Dieppe et le Tréport négociée par les élus actuels ?

Depuis cet été, l'éolien industriel n'est plus considéré comme une fée blanche, il a été reconnu par l'assemblée nationale, comme une technologie industrielle à part entière.

A-t-on mesuré les incidences de ces machines sur la qualité de vie des hommes et des êtres vivants ? Pourquoi le principe de précaution n'est pas appliqué en la matière ?

Parce que tout n'est pas transparent sur le sujet, il nous semble important, à partir des informations qui seront apportées, que vous puissiez faire votre propre analyse de ce dossier, pouvant mettre en cause gravement et de manière irréversible la qualité de vie, le patrimoine, l'industrie et l'harmonie des paysages de la France, de la Seine Maritime, pour toutes les générations futures.

Pour toutes ces raisons, nous vous invitons à débattre, échanger, en toute convivialité de ce type d'énergie et de ses incidences.

Participeront à ce débat :

Avec la participation du président de la Fédération de l'Environnement Durable (F.E.D.) et le représentant de la coordination76. Les représentants de la pêche, du commerce, du tourisme (président des parcs et jardins de Haute Normandie), les élus concernés par l'éolien industriel sur la bande de la cote d'albâtre et sur les pays de Caux et de Bray.